

KECHER CHELOMO



keterchelomo.com | kecherchelomo@gmail.com | Ben Zoma 21, Bnei Brak - Israël

06.25.61.49.85



- A'HAREI-KEDOCHIM -

FEUILLET
N° 19
IYAR
5786



LE MOT DU ROCH YÉCHIVA

Yom Kipour au Beth Hamikdash est l'occasion de la rencontre des 3 sommets:

Le jour le plus Kadoch, l'Homme le plus Kadoch (Cohen Gadol), le lieu le plus Kadoch (devant le Aron où sont posées les Tables de la Loi, dans le Kodach Hakodachim).

Le Cohen Gadol va expier, par la Ketoret puis par le sang de 2 Korbanot, toutes les erreurs de l'année au Beth Hamikdash. Un moment solennel, plein de Kavana (Combien de Cohanim Gedolim sont morts sur place, lorsqu'ils ne se trouvaient pas au niveau de l'événement!).

La Torah exige que personne n'assiste à cette Kapara, aucun homme ne doit se trouver dans tout le grand Bâtiment du temple, le Cohen Gadol doit être en intimité complète avec Hakadoch Baroukh Hou.

Nous aussi, dit le Choulh'an Aroukh (סימן צ"ה), au moment de nos 3 Amidot journalières, nous devons nous sentir seul devant Hachem Itb., comme le Cohen Gadol (à notre niveau). La Tseniout, la discrétion, est une condition incontournable pour la Sincérité.

Comme nous le disons (à la fin de la Haftara de Balaq), וְיָצַע לְפָנֶיךָ אֱלֹהֵינוּ וְיָצַע לְפָנֶיךָ אֱלֹהֵינוּ vis ta relation avec Hachem Itb. sans publicité.

Or curieusement, la Guemara explique (Makot. ט"ז) que cette discrétion doit être lorsque tu participes à un mariage ou un enterrement! Là où il y a justement foule!

Rav Chakh explique que ce qui compte dans ces moments là, ce n'est pas une présence, mais une participation du fond du coeur: pour un enterrement partager l'angoisse de la Nechamah qui va se présenter devant le Grand Beth Din sur tous les actes de sa Vie, et pour un mariage s'associer à la joie du H'atan qui a besoin de nos encouragements au début d'une longue aventure. Et ces pensées là, c'est de la Tseniout pure, entre Hachem et moi.



RAV DAVID GOLD

COMMENT ARRIVER À NE PAS SE VENGER?

Dans notre Paracha sont enseignées deux Mitsvots qui sont particulièrement difficiles à accomplir: 'LO TIQUOM VELO TITOR'(Vaykra 19.18) c'est-à-dire que la Thora interdit de se venger ni de garder rancune! La question que l'on se posera est comment peut-on se retenir de se venger? Voilà que c'est un des sentiments des plus humains ! Et comme on le dit bien : "la vengeance est un plat qui se mange froid!"

Le Zikhron Yossef va nous donner plusieurs conseils basés sur nos Sages pour ne pas tomber dans ce grave défaut !

1° le Séfer Hah'inouh (241) dit: « que l'homme doit voir et comprendre que TOUT ce qui se passe dans sa vie est mû par la volonté du Créateur ». Tout ce qui se passe dans nos relations entre les hommes est aussi voulu dans les Cieux. L'homme doit donc savoir que ce sont ses propres FAUTES qui entraînent qu'Hachem a décrété que telle chose arrive sur sa personne. L'homme ne doit pas chercher à se venger de son prochain, car il n'est pas la véritable cause du dommage qui trouve son origine uniquement dans ses propres fautes! etc...» .

2° Une autre façon de comprendre l'interdit de tirer vengeance c'est le Rambam dans Déot (7.7): « Celui qui se venge transgresse l'interdit de 'ne pas se venger'. Bien que l'homme ne sera pas puni par des coups en transgressant cet interdit, il reste que c'est un mauvais trait de caractère. L'homme doit s'efforcer d'être miséricordieux avec son prochain, car TOUTES les choses de ce monde ne valent pas grand-chose, car elles sont toutes FUTILES et SANS INTÉRÊT, à quoi bon se quereller?».

Dans le même esprit, le Kéli Yakar sur le même verset dit que cela ressemble à un petit enfant qui construit un château de sable sur la plage. Vient un autre enfant et lui détruit son château. Le pauvre petit tout en sanglots se tourne vers son père et lui demande d'aller TUER ce deuxième enfant qui a eu le toupet de détruire son palais!



Le père repousse les arguments de son jeune fils, car il comprend bien que son petit Yankélé n'a pas la maturité intellectuelle suffisante.

De la même manière explique le Kéli Yakar toutes les choses de ce monde ne valent pas beaucoup plus que ce château de sable! Hachem qui connaît la vraie valeur des choses de la vie dit à son fils (le peuple juif) de ne pas se quereller pour cela!!

3° cette autre option est donnée par le Yérouchalmi dans Nédarim(9.4) qui donne l'allégorie de celui qui coupe un morceau de pain alors qu'il le tient dans sa main. Finalement le couteau se plantera malencontreusement sur la deuxième main et la blessera. Est-ce que la main blessée se vengera sur la main qui a tenu le couteau!!? On sait bien que c'est un même corps! De la même manière le Clall Israel est un même corps au niveau des âmes et donc il n'y a pas de place pour la vengeance entre les membres d'un même corps!!

4° Un dernier conseil, et peut-être le plus efficace est celui d'accomplir la Mitsva de' Bétsdeq Tichpot Et Hamitéra' qui est aussi mentionnée dans notre Paracha (19.15). C'est la Mitsva de juger POSITIVEMENT les actions de son prochain. C'est ce qui est écrit: « Tu jugeras ton prochain avec justice ».

Le Hafets Haim au début de son livre explique que c'est la Mitsva de juger positivement les actions de son ami. Et même si quelquefois il arrive à notre prochain de trébucher dans certaines Mitsvots, puisque d'une manière générale il fait attention de pratiquer la Thora, alors on se doit de juger posi-

vement son action. Ce ne sera pas le cas si cette personne fait systématiquement des Avérots et n'a pas la crainte du Ciel! Donc si on arrive à ancrer cette belle Mitsva en nous, alors c'est sûr que la Vengeance et la Rancune quitteront notre cœur.

Comme l'enseigne le Rav Yéroham Brodienski chlita (Machguiah de Kol Thora) chacun considère son comportement comme intègre à ses propres yeux ! Le problème est le regard de l'autre qui est toujours sévère quand il s'agit de juger son prochain. Si on arrive à implanter cette très bonne Mida de voir le bien chez son prochain, alors nécessairement il n'y a plus de place ni pour le Lachon Hara/médisance ni pour la rancune !!' Un tout petit exemple c'est que durant les jours de demi-fête de Pessah on s'est promené dans la jolie forêt à côté de la ville d'Elad. Là- bas on a vu au loin un quidam en train de couper un arbre! Comme vous savez : Erets Israël n'est pas encore devenu la petite Suisse avec ses forêts et ses lacs! Donc on aurait pu dire: 'quelle mauvaise personne qui coupe un arbre pour ses besoins personnels : quel toupet!' mais comme on connaît cette Mitsva, on a simplement dit: 'certainement qu'il y a une obligation quelconque à abattre cet arbre'. Finalement, en s'approchant on a vu que l'arbre était déjà complètement mort! Donc on a bien eu raison de ne pas juger sévèrement notre prochain et en plus on a gagné une Mitsva!

Rav David Gold



HISTOIRE DE NOS SAGES

Rav Michkovski Chlita (Yéchiva O'hot Torah) raconte une histoire remarquable.

Un jour, une organisation de Tsedaka Américaine souhaitait faire un grand appel aux dons. Ses responsables savaient que si le Rav Acher Arieli chlita (Yechiva de Mir) acceptait de les accompagner, cela toucherait profondément les gens : les cœurs s'ouvriraient... et les dons aussi. Ils vinrent donc lui proposer de se joindre à eux.

Le Rav leur répondit simplement :

« Vous venez me voir en plein milieu du Zman? Comment peut-on quitter la yéchiva en plein milieu du Zman ? »

Plus tard, son épouse lui fit remarquer :

« De toute façon, tu ne voyages jamais à l'étranger, même pendant les vacances. Pourquoi ne pas leur dire simplement que tu ne sors pas du pays ? »

Le Rav répondit par une image saisissante :

« Si quelqu'un venait me voir en plein Chabbat en me disant : "J'ai absolument besoin d'aller quelque part, emmène-moi avec ta voiture", que devrais-je lui répondre ? Que je n'ai pas de voiture ? Que je ne sais pas conduire ? Non. Je crierais simplement : "Chabbat !" »

Puis il conclut :

« Ici, c'est pareil. Ce n'est pas une question de voyager ou non. C'est le milieu du Zman ! »



C'EST LE TEMPS DU ZMAN!

Chez lui, ce n'était pas une idée abstraite — c'était une réalité vécue.

On comprend alors combien il est précieux de rester fidèle à son temps et son lieu d'étude.

Une célèbre explication du Rav Baroukh Mordekhai Ezrahi Zatsal illustre cela : lorsque la Torah raconte que Yaakov et Essav « se heurtaient » déjà dans le ventre de leur mère, nos Sages expliquent qu'Essav était attiré par les lieux d'idolâtrie, tandis que Yaakov aspirait à sortir lorsqu'ils passaient devant une maison d'étude.

On comprend Essav. Mais Yaakov ? Après tout, un ange lui enseignait toute la Torah ! Que pouvait-il désirer de plus ?

La réponse : il lui manquait la yéchiva.

Étudier avec un ange, c'est extraordinaire... mais ce n'est pas une yéchiva.

Une yéchiva, c'est un monde en soi.

Car lorsqu'on est dans une yéchiva, on ne fait pas qu'apprendre :

on devient un « כלי מקדש »

La yéchiva est comme un sanctuaire, et chacun y devient un instrument à son service .

C'est cela, la force d'un lieu d'étude. C'est cela, la valeur d'un zman.

PASSION SPIRITUELLE

La paracha **מֹת אַהֲרֹן** commence en mentionnant la mort de Nadav et Avihou, les deux fils d'Aharon. Leur mort, mentionnée dans la paracha **וַיָּמָוּתוּ**, est plutôt mystérieuse. Car, d'une part, ils semblaient payer pour leurs fautes ; et d'autre part, le midrash dit que leurs mérites furent extraordinaires, dépassant même ceux de Moché et d'Aharon. Comment devons-nous comprendre cela ? Ils sont morts alors que leurs mérites étaient plus grands que ceux de leurs pères ?

Une explication dit qu'ils moururent à la suite d'une extase religieuse si intense que leurs âmes quittèrent littéralement leurs corps.

Le premier passouk de la paracha commence ainsi :

« וַיְדַבֵּר ה' אֶל מֹשֶׁה אַחֲרֵי מוֹת שְׁנֵי בְנֵי אַהֲרֹן בְּקִרְבָּתָם לִפְנֵי ה' וַיָּמָוּתוּ »

« Et Hachem parla à Moché après la mort des deux fils d'Aharon, lorsqu'ils se rapprochèrent devant l'Éternel, et ils moururent. »

Les derniers mots posent problème : pourquoi la Torah ajoute-t-elle « et ils moururent » alors qu'elle vient de dire « après la mort des deux fils d'Aharon » ?

Le midrash, donnant une explication de leur mort, cite les raisons suivantes : ils n'eurent pas d'enfants et ne se marièrent pas. Ici, une seconde question se pose : où est la source de ce midrash ? Où, dans la Torah, est-il fait allusion à ces quatre fautes ?

De plus, comment pouvons-nous supposer que les deux fils d'Aharon, Nadav et Avihou, étaient coupables d'avoir péché ? Car nos Sages nous disent que Moché dit à Aharon en ces termes :

« Aharon, mon frère, je savais que le **מִקְדָּשׁ הַמִּקְדָּשׁ** serait sanctifié par ceux que Hachem chérit et qui sont proches de Lui. Je vois maintenant qu'ils (Nadav et Avihou) sont plus grands que nous deux. »

S'il en était ainsi, comment pouvaient-ils avoir péché ?

Il y a une explication selon laquelle les deux fils d'Aharon ne péchèrent pas littéralement. Leur « péché » fut de permettre à leur désir de s'attacher à Hachem d'atteindre une intensité extraordinaire ;

et celle-ci fut en effet telle qu'ils moururent. Leur corps ne put plus contenir leurs âmes. Aussi, la Torah dit : « lorsqu'ils se rapprochèrent de Hachem, ils moururent ». Et cela comptait effectivement comme un péché. Car, bien que les Juifs doivent se dépouiller de tout souci matériel au moment où ils accèdent à l'extase ultime de l'âme, ils doivent néanmoins revenir à la tâche que l'homme doit accomplir dans l'existence physique.

Nos **מִשְׁכַּחֲמֵם** nous disent : « contre votre gré, vous vivez », s'opposant au désir de l'âme de s'élever au-delà du monde. La tâche de celle-ci est de créer une demeure pour Hachem à l'intérieur de ce monde. Nadav et Avihou atteignirent l'extase, mais manquèrent le retour. Tel fut leur « péché » et la raison de leur mort. Ils laissèrent leur passion spirituelle dominer leur tâche ici-bas. Ils allèrent au-delà du monde et au-delà de la vie même.

Cet acte est au cœur de chacune des quatre fautes que le midrash leur impute.

Ils pénétrèrent dans le **קֶדֶשׁ הַקְּדוּשִׁים**, point de l'intériorité la plus profonde, sans penser à leur retour dans le monde extérieur.

Ils ne revêtirent pas leurs habits : ils avaient le souci de se dépouiller du monde et de devenir purement spirituels.

Ainsi, ils abandonnèrent les « habits » nécessaires dont est revêtue la parole d'Hachem : les mitsvot, les actions physiques qui sanctifient l'environnement matériel.

Ils n'eurent pas d'enfants et ne se marièrent point. C'est-à-dire qu'ils n'accomplirent pas le commandement d'Hachem de « croître et multiplier » et de donner au monde des âmes nouvelles. Ils firent juste le contraire : ils en retirèrent leurs propres âmes.

Samuel Zeitoun - Promo 2025

Contenu sous la responsabilité de l'auteur
Extrait de l'ouvrage « Réflexions sur la Paracha »



LA PHOTO DE LA SEMAINE



'HOUKIM & MICHPATIM

Est-ce qu'une mitsva de la Torah que je comprends est au même niveau qu'une mitsva qui m'est incompréhensible ?

Dans la paracha Arare mot, HaChem nous a donné 2 versets :

- Vaykra (18,4) : vous ferez Mes ordonnances (Michpatim) et vous garderez Mes lois ('hok) pour y marcher Je suis HaChem votre D.

- Vaykra (18,5) : vous garderez Mes lois ('hok) et mes ordonnances (Michpatim) que l'homme fera et vivra grâce à eux Je suis HaChem votre D.

Rachi nous dit que les Michpatim correspondent aux préceptes énumérés dans la Torah relatif à la justice notamment à l'interdiction de voler ou le meurtre et les 'houkim correspondent à la Guezerat Hamelekh, le décret du Roi.

Les 'Houkim spécialement nous dit Rachi sont la cible du Yetser Ara' pour venir nous mettre le doute et nous remettre en question sur la raison pour laquelle on les garde et on les respecte.

Pourquoi avons nous besoin de ces 2 versets, ils disent sensiblement la même chose à priori?

Rachi nous donne 2 raisons :

- soit pour rajouter d'autre détails et être plus pointilleux sur certains lois/ordonnances

- soit pour appliquer la notion de « Garder » et « Faire » aux 'Houkim et de « Garder » et « Faire » aux Michpatim car « Faire » verset 4 s'applique qu'au Michpatim et verset 5 « Garder » que aux 'Houkim

Grâce à Rachi, nous avons la définition entre Michpatim et 'Houkim mais quelle est la différence entre un précepte de la Torah relatif à la Justice et une Guezerat Hamelekh ?

Il semblerait que les Michpatim correspondent aux ordonnances logiques qu'on pourrait en partie comprendre et les 'Houkim sont des statuts imposés par Hakadoch Baroukh Hou

que nous ne pouvons pas comprendre.

Le Hatam Sofer s'est questionne sur l'ordre du verset 4 et 5, pourquoi Michpat précède 'Hok dans le verset 4 et 'Hok précède Michpat dans le verset 5 ?

Le Rav nous explique que dans le verset 4, de la même façon qu'une loi rationnelle est mise en application alors la loi irrationnelle est aussi mise en application.

Au sujet du verset 5, le 'Houkim ,par exemple au sujet du chatnez que peut pas contenir un habit (mélange de laine et lain), doivent être acceptées et gardées précieusement au même titre que celle logique afin que l'homme puisse vivre et que le monde puisse perdurer.

Le Chlah Hakadoch nous parle pas simplement que c'est indispensable pour la vie et le monde de l'homme de les considérer le 'hok comme le Michpat pareil mais pour lui le mot 'Haï - vivre signifie qu'on doit accomplir les mitsvot avec empressement et vivacité!

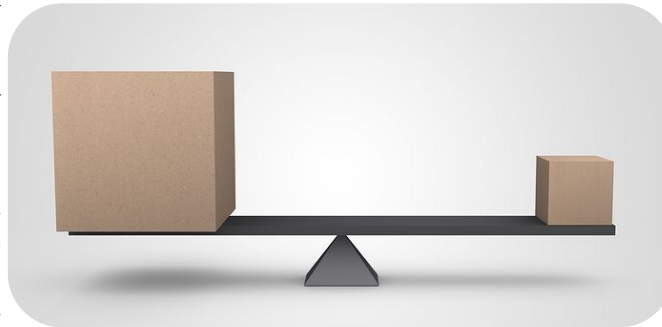
Dans les Pirke Avot (2,1), la michna nous dit que « l'homme doit être attentif, prudent à mettre au même niveau d'importance une petite mitsva comme une grande mitsva car il ne sait pas quel salaire chaque mitsva donne ».

Le but de l'homme sur terre est d'être un chaliah d'Hachem, un représentant d'Hachem en mettant au même niveau qu'il fait avec ou sans compréhension Ses mitsvot, pour montrer à HaChem qu'il Lui est asservi.

La seconde raison est de montrer aux autres nations que l'homme ne peut pas tout comprendre, l'homme est limité alors que HaChem et Sa Torah sont illimitées.

Le Rav Benchetrit dit dans une de ses conférences que pour ce que tu as le sekhel de comprendre, c'est une mitsva de comprendre et d'étudier alors que celle pas compréhensible voir irrationnelle, c'est une mitsva de ne pas comprendre.

Elie Amar - Promo Actuelle



Appel à tous les anciens de Keter

N'hésitez pas à nous contacter pour partager, vous aussi, votre article avec les anciens de Keter.

מזל טוב

Naissance

- D'un petit-fils du Rav Yossef Nezri et arriere petit-fils du Rav Haouzi Chlita
- D'un fils de Chlomy Dery (Creteil)

Fiancailles

- Du fils de Rav Mickael Benjacob avec la fille de Rav Yossef Accoun (Bnei Braq)
- Eitan Elbaz (Beth Chemaya) avec la fille d'un ancien Ba'hour de Keter Rav Chemouel Cohen (Creteil).
- Yossef Souied (Mir)
- Natan Bueno
- Gabriel Senanes (Beth Chemaya)